

## COMMUNE DE TRONGET

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française  
Département de l'Allier  
Arrondissement de Moulins

Date de convocation :  
9 décembre 2024

Nombre de conseillers :  
En exercice : 14  
Présents : 10  
Votants : 14

*Le quorum étant atteint, le  
Conseil Municipal peut  
valablement délibérer.*

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 18 décembre à 19h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle de la Mairie sise 8 passage de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence du Maire, Jean-Marc DUMONT.

Présents : Elena BARANSKI, Daniel CANTE, Alain DETERNES, Jean-Marc DUMONT, Audrey GERAUD, Stéphane HERAULT, Pascal RAYNAUD, Patricia RAYNAUD, Sylvain RIBIER, Franck VALETTE,

Excusés : Patrick AMATHIEU, Laurent BRUN, Jean-Marc CARTE, Annie WEGRZYN

Pouvoirs : Patrick AMATHIEU à Pascal RAYNAUD, Laurent BRUN à Stéphane HERAULT, Jean-Marc CARTE à Franck VALETTE, Annie WEGRZYN à Elena BARANSKI

Secrétaire de séance : Stéphane HERAULT

### Autorisation faite au Maire pour ester en justice N°48/2024

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu le 3 juin 2024 la requête déposée au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand, le 24 mai 2024 par Monsieur Gilles JEUDY représenté par Maître Anne RIOL, Avocate à Clermont-Ferrand concernant la décision de rejet opposée par la commune suite à une demande indemnitaire préalable présentée par Monsieur Gilles JEUDY par courrier du 8 février 2024 concernant l'incendie d'un bâtiment appartenant à Messieurs Jean-Pierre, Patrick et Gilles JEUDY.

Afin de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire, Monsieur le Maire a demandé l'ouverture d'un dossier à l'assurance de protection juridique de la commune (COVEA) référencé 21032100220K qui a saisi le cabinet VGR AVOCATS de Moulins représenté par Maître Carole GRELLET.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- **d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice au nom et pour le compte de la Commune dans le cadre du dossier référencé ci-dessus ainsi qu'à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les actes afférents à cette affaire ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à désigner l'avocat qui représentera la Commune devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à se désister de l'instance en cas d'accord amiable.**

ONT VOTE POUR : 14  
ONT VOTE CONTRE : /  
SE SONT ABSTENUS : /  
ACTE EXECUTOIRE  
Reçu par le représentant de l'Etat le 20/12/2024  
et publié le 20/12/2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations du  
conseil municipal,  
Fait à Tronget, le 20/12/2024

Le Maire,



Jean-Marc DUMONT